9e ANNEE. — N° 152.

DIMANCHE 31 DECEMBRE 1939.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Le gouvernement a sans doute des raisons que nous ignorons pour ne pas provoquer tout de suite la rupture avec l'U.R.S.S. et maintenir cette fiction de rapports pacifiques avec un pays qui est ouvertement l'allié de notre ennemi. Mais il doit y avoir des moyens pour empêcher que, sous le privilège de l'exterritorialité, l'ambassade soviétique se fasse le Centre directeur de la propagande anti-française.

Au Sénat, on a parlé de la propagande communiste et le gouvernement a promis de la traquer jusque dans ses repaires les plus cachés. Il fera pas mal d'explorer les recoins de certaines de ses administrations où le parti moscoutaire, aux temps de sa puissance, avait embusqué ses agents les plus habiles et les mieux camouflés.

Le gouvernement aurait tort de croire que les mesures qu'il a prises depuis trois mois ont suffi pour l'éliminer. La propagande ne s'exerce plus en public, elle n'a plus la presse, la radio retentissante et le meeting orageux. Elle ne parle pas directement aux foules, et c'est quelque chose. Ce n'est pas tout. Car pour s'être cachée, elle ne s'est pas tue. Ses agents épars dans le pays n'emploient plus l'action directe. Ils développent obliquement leurs thèmes défaitistes ; ils placent au bon moment leurs propos démoralisateurs, guettant les occasions favorables pour exploiter les mécontentements, les heures tristes, les passades de fatigue et de découragement. Leur propagande s'est faite clandestine, elle est restée virulente. Il faut débusquer partout ces espions campés sur le territoire national où ils font la besogne de l'ennemi.

⁂

Oh ! nous n'avons pas de scrupule ici pour réclamer à présent, contre ces complices de Staline et d'Hitler, car nous n'avons pas attendu la guerre pour combattre leur œuvre funeste. C'est à l'époque où ils étaient les plus forts que nous les avons le plus ardemment attaqués, quand ils semblaient triomphants, quand ils occupaient des positions dominantes, quand ils répandaient partout, avec l'or de Moscou, leur littérature empoisonneuse, quand ils couvraient les murs de nos villes de leurs affiches mensongères, quand ils avaient 72 députés au Palais Bourbon et d'innombrables affidés dans les ministères, quand ils s'étaient installés en maîtres de l'Etat et que, au nom des « masses », *ils gouvernaient le gouvernement !...* Leur arrogance et leur puissance d'alors ne nous ont pas effrayés. Leur hypocrisie d'aujourd'hui ne saurait nous émouvoir !

Le temps de leur triomphe est passé. Seulement, comme les limaces, ils ont laissé des traces de leur passage. C'est collant, c'est gluant, le communisme, avant d'être explosif. Pendant qu'ils tenaient les ministres sous leur coupe, ils ont farci de leurs créatures les administrations publiques. Ce fut une sorte de curée où l'on se partageait les fonctions avantageuses et où l'on se postait aux points stratégiques... Nous ne sommes plus à l'heure des ménagements : il faut nettoyer et désinfecter.

Jamais, d'ailleurs, le communisme n'aurait dû être toléré comme un parti politique du pays. Il n'est pas seulement stupide, il est coupable d'admettre qu'une organisation *antinationale* s'installe dans la vie de la nation. Le communisme proclame qu'il est aux ordres d'un gouvernement étranger, que tous ses actes sont décidés et commandés par Moscou dont il ne fait qu'exécuter les consignes. Ainsi, il se met de lui-même « hors la loi » française. Et l'on n'a qu'à le constater pour le renvoyer dans le seul pays qui soit le sien : en Russie soviétique.

Ah ! ils devaient ricaner entre eux, les dirigeants du Kremlin, de notre sottise, de notre patience à laisser asphyxier l'opinion française par leurs agents ; ils devaient bien rire de notre stupidité, eux pour qui tout suspect d'opposition, même théorique, au gouvernement bolchevik est puni de mort. Quand ils voyaient leurs hommes essayer de tout désorganiser chez nous, sans qu'on fasse rien pour les empêcher, ils se disaient que, de tout l'espalier européen, la France est certainement celui où l'on cueille les plus belles poires !

⁂

Nous avons vécu des années dans cette situation paradoxale et révoltante autant pour le cœur que pour la raison.

Dès sa naissance, en 1917, l'U.R.S.S. nous a trahis en signant avec l'Allemagne le lâche traité de Brest-Litovsk. Depuis lors, sa politique extérieure n'a, pour ainsi dire, pas cessé de nous être hostile, ouvertement ou sournoisement. Ce qui était une raison supplémentaire pour l'empêcher de poursuivre, dans notre pays, une abominable besogne de désorganisation intérieure, d'essayer de pourrir l'esprit public en multipliant ses espions aussi bien dans les salons que dans les usines et de dresser la classe ouvrière contre la nation.

Et pourtant, comme l'écrit notre confrère Camille Mauclair, dont nous reproduisons les lignes parce que la censure les a laissé passer :

« *Pour qu'on réagît, il a fallu* « *l'alliance cynique de l'U.R.S.S. avec* « *Hitler. La déconfiture de notre* « *communisme en est résultée et on* « *nous assure qu'elle s'aggravera.* « *Mais la Russie rouge a attaqué et* « *dévasté, avec une lâcheté hideuse,* « *la Pologne, qui est officiellement* « *notre alliée. Elle tente d'écraser la* « *Finlande, membre comme nous de* « *la Société des Nations. Si tout cela* « *n'équivaut pas à un état de guerre,* « *du moins cela n'exige-t-il pas une* « *rupture diplomatique ?...* »

Nous ne répondrons pas à cette question.

⁂

Le gouvernement a sans doute des raisons que nous ignorons pour ne pas provoquer tout de suite la rupture avec l'U.R.S.S. et pour maintenir cette fiction de rapports corrects et pacifiques avec un pays qui est ouvertement l'allié de notre ennemi.

Seulement, en attendant, il doit y avoir des moyens pour empêcher que, sous le privilège et la garantie de l'exterritorialité, l'ambassade soviétique se fasse le Centre directeur de la propagande anti-française.

Emile LAPORTE.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal militaire de cassation a rejeté le pourvoi de M. Félix Brun, député communiste du Rhône, incarcéré à la prison de la Santé. M. Brun demandait sa mise en liberté provisoire.

— Une paysanne cubaine, Mme Otilia Valdes, vient de mettre au monde 5 jumelles, à la maternité de la Havane. Les quintuplées sont nées viables.

— On annonce que le plan de rationnement du sucre entrera en vigueur, en Angleterre, le 8 janvier. La carte de viande suivra peu après.

— On annonce la mort, à Sens, de M. Charles-Louis Juillot, un des créateurs de l'aviation sanitaire, qui a sauvé plus de 8.000 personnes aux colonies, parmi lesquelles le général Giraud.

— M. Albert Lebrun a fait parvenir, à M. le Préfet de la Seine, une somme de 20.000 fr. pour les pauvres de la Ville de Paris, à l'occasion du Nouvel An.

Le conflit finno-soviétique

Les Finnois ont fait prisonniers 5.000 Russes, au cours d'une grande bataille qui s'est déroulée, mercredi, à l'extrême nord de la Finlande.

Cette information, reçue par téléphone d'Helsinki, tard dans la soirée, ajoute que les forêts sont remplies de Russes morts et blessés.

On dément, à Helsinki, les bruits selon lesquels le plan finnois serait de couper la voie ferrée de Mourmansk. Le but de la Finlande est, dit-on, d'obliger les Soviets à déplacer leurs troupes de certains secteurs.

Communiqué officiel

N° 232. — Activité plus réduite des éléments de contact.

N° 233. — Rien d'important à signaler.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi matin, M. Abel Gardey, rapporteur général, expose le budget de 1940. Après avoir dégagé les caractères distinctifs du projet de budget, il indique que les recettes s'élèvent à 79.247 millions et les dépenses à 78.919 millions, soit un excédent de recettes de 327 millions.

Mais, c'est le financement de la guerre qui est le vrai budget de la France, déclare M. Gardey. Du point de vue fiscal, notre situation est beaucoup plus forte qu'en 1914. Pourtant, observe M. Gardey, quel que soit le rendement de l'instrument fiscal, l'emprunt constituera la pièce maîtresse du financement de la guerre.

M. Paul Raynaud, ministre des finances, prend la parole et traite du problème du financement de la guerre. La « politique du gouvernement, dit-il, consiste à freiner au maximum les dépenses qui ne sont pas strictement indispensables à la conduite de la guerre. C'est une nécessité financière et une nécessité morale. »

Après le discours du ministre des finances, le Sénat vote le budget de 1940 à l'unanimité des 303 votants.

La Norvège reste neutre

M. Koht, ministre des affaires étrangères, a prononcé, mercredi soir, un discours radiodiffusé sur les conceptions de paix dans l'histoire de la Norvège. Il a déclaré que la Norvège est incapable de suivre une autre politique que celle de la neutralité. Elle a établi tout son système de défense sur cette idée et toute politique aventureuse pourrait lui être fatale.

« Cela ne signifie pas, a précisé M. Koht, que la Norvège soit incapable de répondre à tout appel à son bon cœur en faveur d'une aide matérielle et humanitaire à un pays victime d'une agression, spécialement quand il s'agit d'un de ses voisins pacifiques. Mais la politique propre de la Norvège ne saurait être autre que celle de la paix et de la neutralité. »

Entre les Etats-Unis et le Japon

Le mécontentement du Japon devant le manque d'enthousiasme de Washington à la promesse de réouverture du fleuve Yang Tsé, croît de jour en jour.

La presse, par une série d'informations, met l'opinion en garde contre le projet de conclure avec les Etats-Unis un simple pacte commercial.

On reproche au gouvernement américain de se réserver les moyens de continuer une pression contre le Japon.

Le journal « Asahi Shimbun » note qu'un embargo moral est déjà en vigueur sur le commerce des U.S.A. vers le Japon, Washington ayant recommandé, les mois derniers, aux firmes américaines, de cesser leurs exportations de métaux légers et d'essence destinés à l'aviation japonaise.

Les résultats du blocus

Marine française : pendant la semaine du 17 au 24 décembre 1939 : navires arrêtés après visite, 16 ; marchandises interceptées, 40.000 tonnes.

Depuis le début de la guerre, navires arrêtés après visite, 217; marchandises interceptées, 402.000 tonnes.

Grande-Bretagne : pendant la semaine du 17 au 24 décembre 1939, marchandises interceptées, 6.824 tonnes; depuis le début de la guerre, 516.704 tonnes.

Maginot au Panthéon

Dans la séance tenue jeudi par le Conseil municipal de Paris, M. G. Boissière a présenté une proposition, qui a été adoptée à l'unanimité, en faveur de la translation au Panthéon des cendres d'André Maginot, ancien ministre de la Guerre et initiateur de la célèbre ligne qui défend le territoire de la France.

L'organisation de la Belgique

Au cours d'une interview, le sénateur belge Crockaërt a déclaré, au sujet de l'organisation de la Belgique, en cas d'invasion :

Tout d'abord, jamais la Belgique n'a eu une armée aussi forte qu'aujourd'hui. En fait, pour défendre ses frontières, la Belgique a mobilisé complètement les deux classes militaires, qui constituent ses forces instruites, soit 650.000 hommes. De plus, elle dispose d'une troisième classe, celle de ses réservistes instruits, qu'elle n'a pas encore mobilisée ; enfin, il lui serait possible d'appeler sous les drapeaux plusieurs centaines de milliers d'hommes recrutés surtout parmi les plus jeunes.

Sans compter que dans l'éventualité d'une attaque, nous pourrions compter implicitement sur les Hollandais, a ajouté M. Crockaërt.

La Conférence de l'Entente balkanique

C'est le 3 janvier que commencera, à Belgrade, la Conférence de l'entente balkanique. Les ministres des affaires étrangères de Turquie, de Grèce et de Roumanie ont été invités pour y tenir une de ces délibérations qui, depuis quelques années, sont devenues périodiques, entre les quatre Etats de l'Entente balkanique.

Chronique du Lot

COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DU LOT

La XIIIe Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux a débuté le 15 décembre et durera jusqu'au 5 janvier.

Dans le Lot, comme dans tous les départements de France, un Comité départemental vient d'être constitué.

En son nom, je viens, commerçants et industriels, vous prier de lui accorder le concours précieux de votre collaboration.

Vous connaissez la noblesse du but poursuivi, organiser la lutte contre la triste maladie qu'est la tuberculose, en préserver les jeunes par l'envoi en colonies de vacances ou en préventorium.

Les sommes nécessaires sont considérables, c'est afin de les réunir que l'on met en vente les timbres vignettes.

Achetez, vendez ces vignettes, mettez-en sur vos enveloppes commerciales, sur les pare-brises des voitures, poussez vos clients à vous en acheter, apposez les affiches dans vos magasins.

Je connais, commerçants et industriels, votre générosité de cœur, je suis sûr que vous répondrez à l'appel que je vous adresse.

Vous aiderez ainsi à protéger votre propre foyer et à sauvegarder ce bien précieux entre tous, la santé de la jeunesse française. — *Le Président de la Chambre de commerce, signé :* ORLIAC.

Société des secouristes français infirmiers volontaires

Une section locale des Secouristes français est en formation à Cahors. Nous indiquerons ultérieurement la date d'ouverture des cours et la composition du Bureau. Ces cours, entièrement gratuits, intéresseront particulièrement les jeunes gens et jeunes filles de toute condition qui désirent se rendre utile, tout en acquérant les notions indispensables de secourisme. Un diplôme est délivré après examen.

Pour tous renseignements, s'adresser tous les jours, de 17 à 19 heures, 4, rue Feydel, au rez-de-chaussée.

Ponts et Chaussées

La date du concours pour l'admission à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées, fixée au 4 mars 1940, est reportée au 8 avril 1940. L'âge minimum pour être admis à se présenter est ramené de 18 à 17 ans. Les demandes devront être remises à l'Ingénieur en chef du Département où résident les candidats avant le 15 janvier 1940.

Les nouvelles taxes des postes de radio

La direction générale de la radiodiffusion nationale informe les auditeurs qu'à partir du 1er janvier 1940 les nouvelles taxes des postes récepteurs sont les suivantes :

15 francs : 1re catégorie (poste à cristal sans dispositif comportant l'usage de lampes).

90 francs : 2e catégorie (poste n'appartenant pas à la 1re catégorie et non utilisé pour les auditions publiques).

180 francs : 3e catégorie (poste utilisé dans une salle d'auditions gratuites ou dans un lieu ouvert au public).

360 francs : 4e catégorie (poste installé dans une salle d'auditions payantes).

Elle demande instamment à tous les usagers d'acquitter régulièrement, et à la date d'échéance des redevances. Tout retard entraîne, en effet, des dépenses supplémentaires qui, dans les circonstances actuelles, doivent être évitées.

L'ajournement des élections aux Chambres d'agriculture

Par dérogation aux dispositions des articles 21, 22 et 22 *bis* de la loi du 3 janvier 1924, les élections complémentaires des membres des Chambres d'agriculture sont ajournées à une date qui sera fixée par décret, après la cessation des hostilités.

Les membres actuellement en exercice sont maintenus dans leurs fonctions.

Les membres d'une Chambre d'agriculture qui, du fait de leur appel sous les drapeaux, ne peuvent assister aux délibérations de l'assemblée, sont autorisés à charger un membre de la même assemblée d'exercer en leur lieu et place leur droit de vote au moyen d'une délégation écrite.

Le prix du tabac à priser

Le « Journal Officiel » publie un décret concernant le prix de vente des tabacs en poudre. La nomenclature des prix de vente sera modifiée à partir du 1er janvier 1940, conformément aux indications du tableau ci-après : poudres de la série n° 3, prix de vente aux consommateurs, par kilo, 115 fr. (poudre supérieure) ; poudres de la série n° 4, prix de vente aux consommateurs, par kilo, 104 fr. (poudre ordinaire, en paquets de 25 grammes) ; poudres de la série n° 5, prix de vente aux consommateurs, par kilo, 100 fr. (poudre ordinaire en vrac, en paquets de 10 grammes et de 50 grammes).

POUR LES ACHATS DE BOVINS

Nous publions ci-dessous une lettre adressée par M. le Ministre de l'Agriculture à M. René Besse, Député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants.

Monsieur le Ministre
et cher Collègue,

Vous avez bien voulu, par lettre en date du 28 novembre dernier, appeler mon attention sur les conditions dans lesquelles sont effectués, par le Service du Ravitaillement, les achats de bovins dans le département du Lot.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en ce qui concerne les contingents appliqués, l'importance n'en est pas particulière à votre département, mais à l'ensemble du territoire, et se justifie par les nécessités de l'approvisionnement de l'Armée.

J'ajoute que ce n'est que dans le cas où l'utilisation de viande congelée réduirait l'importance des besoins de viande fraîche, que la révision de ces contingents pourrait être envisagée.

Quant aux tarifs d'achat des bovins, par le Service du Ravitaillement Général, je crois devoir vous signaler que l'arrêté du 5 décembre, applicable à partir du 7, en a fixé le barème aux taux suivants :

1re catégorie : les 100 kilos vifs, de 450 à 575 fr.

2e catégorie : les 100 kilos vifs, de 400 à 525 fr.

Il est prévu que ces prix pourront être majorés dans les deux catégories, d'une prime de qualité allant jusqu'à 100 fr. aux 100 kilos vifs, pour les animaux appartenant à des races de boucheries réputées et ayant un rendement en viande supérieur à 53 0/0.

Il n'est pas douteux que ces dispositions nouvelles mettront un terme aux opérations pratiquées par suite des différences de cours entre départements limitrophes, au détriment des éleveurs.

Enfin, la question des bœufs de travail n'a pas été perdue de vue : dans les instructions jointes à l'arrêté précité, il a été demandé à MM. les Intendants militaires, Directeurs départementaux du Ravitaillement général, de rappeler d'une manière très pressante aux Commissions de Réception, mes instructions et circulaires antérieures relatives à l'interdiction qui leur est faite de procéder à l'achat de vaches en état de gestation, ou allaitant leur veau, et de bœufs de travail indispensables dans les exploitations agricoles.

Je me plais à espérer que ces diverses mesures seront, dans leur application, susceptibles de donner satisfaction aux légitimes intérêts que vous m'avez signalés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher collègue, l'assurance de ma haute considération. — *Amitiés. Signé :* QUEUILLE.

COMMISSIONS D'ACHAT DES TABACS

Voici la composition des Commissions d'achat des tabacs, au Magasin de Cahors :

Première Commission. — Représentants de l'administration : MM. Sourniac, entreposeur ; Labatut, contrôleur. Experts-planteurs titulaires : MM. Feyret Paul, Bach Justin ; suppléants : MM. Bastide Gustave, docteur Paul.

Arbitres : titulaire, M. Clavières Vital; suppléant, M. Delluc Firmin.

Deuxième Commission. — Représentants de l'administration : MM. Goudet, entreposeur ; Canunas, contrôleur. Experts-planteurs titulaires : MM. Cossé Justin, Jouffreau Lucien ; suppléants : MM. Martinot Maurice, Barreau Daniel.

Arbitres : titulaire, M. Miquel Aristide ; suppléant, M. Agard Pierre.

Troisième Commission. — Représentants de l'administration : MM. Dusiquet, entreposeur ; Michot, contrôleur. Experts-planteurs titulaires : MM. Ayral Rémi, Oulié Calixte ; suppléants : MM. Largentie Abel, Pipy Eloi.

Arbitres : titulaire, M. Toulza Albert ; suppléant, M. Rulhes Emile.

L'année des primes à la natalité

C'est le 1er janvier 1940 que sonne l'heure où l'une des principales dispositions du Code de la famille entrera en vigueur. Toute mère qui mettra au monde un enfant né viable et légitime, dans les deux années suivant le mariage, recevra une somme fixée dans chaque département au double du salaire mensuel servant de base au calcul des allocations familiales.

Cette somme ne pourra être inférieure à 2.000 francs. La moitié sera versée à la naissance, l'autre moitié six mois après, à condition que l'enfant soit encore vivant.

La prime sera payée à tous les parents qui auront un premier enfant en 1940 si, à la date du 30 juillet 1939, ils étaient mariés depuis au moins deux ans.

Ce n'est d'ailleurs là qu'une première étape. L'un après l'autre, seront appliqués tous les articles du décret du 29 juillet 1939, si bien que l'an neuf sera proprement celui, depuis si longtemps attendu, de la famille.

Les pièces de 5 francs !

On sait que les pièces de 5 fr. en nickel, démonétisées par le décret du 25 septembre dernier, pouvaient être échangées à la Banque de France jusqu'au 31 décembre.

Le Ministre des finances précise que ce délai supplémentaire ne sera prolongé en aucun cas et que, par conséquent, à partir du 1er janvier 1940, ces monnaies ne posséderont plus d'autre valeur que celle du métal dont elles sont faites.

CAHORS

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de M. Jardel, père de notre excellent ami, M. le docteur Jardel, Conseiller général du canton de Lauzès. Le regretté défunt, qu'entouraient l'affection des siens et l'estime de tous, était âgé de 86 ans. Ses obsèques ont été célébrées jeudi à Lauzès. Au docteur Jardel, que ce deuil atteint cruellement et aux membres de sa famille, nous présentons l'expression cordiale de nos sincères condoléances.

⁂

C'est avec une bien vive émotion que nous avons appris la mort de Mme Veuve Marie Second, née Amou, décédée à Cahors, jeudi, à l'âge de 71 ans. Encore une bonne et sympathique figure cadurcienne qui disparaît. Très connue dans notre ville. Mme Marie Second était appréciée et estimée par tous ceux qui l'approchaient.

Aux obsèques de la regrettée disparue, qui ont été célébrées samedi matin, un long cortège a suivi le convoi funèbre.

Nous prions Mme et M. Lalande et tous les autres parents de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

⁂

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Jean Chastanet, marchand de bois, Conseiller municipal de Cahors, décédé à l'âge de 64 ans.

C'est une figure bien cadurcienne qui disparaît. Né dans le quartier Labarre qu'il n'avait jamais quitté, Jean Chastanet ne comptait, parmi tous ceux qui le connaissaient ou l'approchaient, que des sympathies.

Aussi bien, ces sympathies se manifestaient au moment des élections municipales, car c'est avec une forte majorité que Chastanet était élu conseiller, où son concours était très apprécié.

Aux obsèques, qui ont été célébrées vendredi matin, assistait une foule nombreuse de parents et d'amis qui ont témoigné à la famille leurs vifs et sincères regrets.

Nous adressons à Mme Chastanet et ses enfants, à Mme et M. Jean Escalié et leur fille, à Mme et M. Béliben et leurs enfants, à la famille, nos bien sincères condoléances.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 au 29 décembre 1939

Naissances

Campagne Marie, rue Wilson.
Daurade Nicole, rue Wilson.
Doneux Jacqueline, rue Wilson.
Chaumonnot Renée, rue Wilson.
Alquié Anne-Marie, rue Wilson.
Régnier Marie, rue Wilson.

Mariage

Peyré Robert, peintre mobilisé, et Salgues Yvette, s. p.
Jaur Henri, étudiant mobilisé, et Leclercq Jacqueline, étudiante.
Alagnou Louis, aiguilleur des chemins de fer, et Puig Madeleine, s. p.
Lafleur Joseph, vannier mobilisé, et Espade Marguerite, vannière.

Décès

Riols Jeanne, épouse Deltheil, ouvrière d'Imprimerie, 51 ans, 1, rue Hébrard.
Pourtal Marie, veuve Bessac, s. p., 69 ans, rue Salvat.
Vaysset Albert, receveur d'octroi, 72 ans, 16, rue Labarre.
Magne Albanie, s. p., 65 ans, 1, Impasse de la Charité.
Dumalanède Antoine, masseur, 60 ans, 15, rue Brives.
Veyssières Jeanne, s. p., 27 ans, 41, Avenue de Paris.
Chastanet Jean, marchand de bois, Conseiller municipal, 64 ans, 3, rue des Soubirous.
Second Marie, 71 ans, 26, avenue Jean-Jaurès.

Avis aux consommateurs d'essence

Le Maire de Cahors invite les consommateurs d'essence à se présenter à la mairie porteurs de leur carnet de ticket de consommation pour y faire inscrire les quantités qui leur sont allouées pour le mois de janvier.

Il est rappelé, en même temps, aux consommateurs des catégories A-B-C qu'ils doivent renouveler leurs demandes pour le mois de février du 1er au 5 janvier inclus, dernier délai.

Passé cette date, aucune demande pour le mois de février ne pourra être acceptée.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 31 décembre par la pharmacie GARNAL.

Le service pharmaceutique sera assuré le lundi 1er janvier par la pharmacie GAYET.

Intendance

M. Serris, lieutenant d'administration, est promu au grade de capitaine et affecté à la 17e légion.

1940 ?

1940, que nous réserves-tu ? ? ? Angoissante question que se posent actuellement du bas en haut de l'échelle sociale tous les mortels. Et cependant, il nous faut attendre jusqu'au 21 mars prochain pour voir s'éloigner les influences maléfiques de cette année, qui, je le rappelle, était placée sous le chiffre 22, *le plus mauvais d'entre tous*. Avec le printemps, nous entrerons dans le cycle de Mercure ; planète bénéfique, pour beaucoup de Puissances. Ce sera le triomphe de l'intelligence sur la matière. 1940 est placé sous l'influence des chiffres 14 et 5. Attendons-nous à de grands, très grands changements. L'année dernière, je vous annonçais le commencement de la grande pénitence. Hélas! il m'est impossible de vous en prédire la fin. Nous allons passer par une succession de tous les moyens, mis à la portée des humains pour essayer de ramener l'équilibre. De très nombreuses combinaisons seront mises à l'épreuve. Nous devrons consulter nos forces, non pour reculer, mais pour user les obstacles. Mercure sera très favorable aux esprits cultivés ; c'est d'eux que nous viendra en 1940 la réussite. Soyons calmes, justes, persévérants, et nous ne le regretterons pas.

Les idées se transformeront, elles deviendront dans l'ensemble plus saines, plus sages. Mercure étant vif, les nerveux s'en ressentiront. Mars et le Soleil joueront également un rôle prépondérant. Nous assisterons *à des luttes graves*. Mars nous réserve des obstacles, des luttes, des coups du destin, des morts. La fatalité brisera ceux qui voudront se révolter. L'époque de la « Farniante » est terminée.

Comme en 1939 je vous dis : Faisons notre examen de conscience et disons *mea culpa*. Les mois à venir verront les forces du bien et du mal se balancer, mais les épreuves ne sont pas terminées. Les dissensions qui pourraient surgir seront vite réprimées... et tout à fait inutiles. Les hommes sentiront planer sur eux une force très grande devant laquelle ils devront courber la tête. De ces luttes innombrables sortira l'union. *Union partout*. Des mariages, des ententes entre les peuples, de la solidarité, du dévouement. Mercure aime l'argent ; nous assisterons à des spéculations, mais à la réussite de l'ouvrier habile, sérieux, consciencieux.

Moins humide que sa devancière, 1940 nous réservera des périodes de froid vif. L'été sera assez chaud, sans être accablant. Que les paysans se méfient des gelées, des orages, car 1940 connaîtra les deux.

Mercure sera favorable à la France, à l'Italie, aux Etats-Unis, à une partie de l'Angleterre, surtout à Londres, mais fatal à l'Allemagne. La France et l'Italie commanderont, dicteront leurs conditions. L'Allemagne, la Russie obéiront. En France, les femmes ne joueront pas encore un rôle prépondérant en politique, mais leur tâche sera noble, grande ; elles seront le soutien moral du foyer, et de toutes les misères. En Allemagne, elles seront agissantes et causeront directement ou indirectement de grands changements.

Ne nous attendons pas à une ascension droite, rapide, nous serions déçus. Il nous faudra louvoyer, ruser, être très bon diplomate. La finesse, autant, sinon plus que la force, amènera la réussite et le triomphe.

Ceux qui sont nés sous l'influence mercurienne devront être prudents, ménager leur santé, surtout s'ils sont prédisposés aux congestions. Sans vouloir citer des noms, et faire de la politique, « Dieu m'en garde », je vous annonce plusieurs changements parmi nos dirigeants. Notre grand Argentier actuel verra sa chance continuer, se trouvant encore en harmonie avec les influences planétaires de 1940. Il est marqué par le chiffre 21 ; s'il sait s'en servir, il doit très certainement s'élever, car il est écrit pour lui : Aussi haut que tu lèveras les yeux, tu atteindras...

Un autre qui nous a déjà donné des preuves de son énergie, tant en France que hors France, peut espérer un changement absolu dans sa position. C'est l'homme des transformations. Il a ici-bas une mission à remplir *et il la remplira*, mais qu'il ménage sa santé ; les excès en tout lui seraient nuisibles. Notre Président du Conseil saura toujours prendre ses responsabilités ; mais il rencontrera beaucoup d'ingratitude. Qu'il pardonne et continue à agir selon sa conscience ; un jour il en sera récompensé car son élévation n'est pas terminée.

Tournant mes regards du côté de l'Allemagne, je ne puis que répéter : « 1940 lui sera fatal. Celui qui tient en main les destinées de cette puissance est marqué depuis *le 22 octobre dernier*, tragiquement par le destin ; *rien ne peut le sauver ; sa période de chance est terminée.* »

Et maintenant, amis, je vous dis : Espérez. 1940, année de transformations, début d'un renouveau qui amènera, dans les années à venir, quelques soubresauts, mais desquels sortira beaucoup d'espérance.

Français, le soleil éclairera votre route. Soyez forts, vous triompherez.

Marcelle FRANCE.

EDEN

Samedi 30, dimanche 31 décembre en soirée à 20 h. 30, dimanche matinée à 15 h.,

Blanche Montel, Jules Berry et Gustave Libeau dans une charmante et spirituelle comédie

MON PÈRE ET MON PAPA

En première partie,

LA VOIX QUI ACCUSE

et les Actualités mondiales avec les derniers faits.

UNIQUE APPLICATION DE RÈGLEMENT

Des réformés et exemptés qui sont convoqués au centre de recrutement pour y subir un examen devant la Commission spéciale de réforme demandent s'ils ont ou n'ont pas droit à une réduction du prix du transport.

Eh bien ! la réponse est nette. Oui, les réformés et exemptés qui se rendent devant la Commission de réforme ont droit à une réduction du prix du transport.

Ils n'ont qu'à exhiber au guichet de la gare du départ leur ordre de convocation et il ne doit leur être réclamé que le prix du quart de place.

A Cahors, notamment, cette réduction n'a jamais été refusée, mais dans certaines gares de la région, paraît-il, il n'en aurait pas été de même, et les réformés et exemptés ont dû payer le tarif entier.

Pour aussi extraordinaire que cela paraisse, le fait est bien exact, mais il faut espérer qu'il ne se produira plus, car, assure-t-on, l'autorité militaire informée ne manquera pas de réclamer et d'imposer l'application du règlement accordant le quart de place aux intéressés. Nul ne saurait admettre, évidemment, que cette application diffère selon la région. L. B.

LA NEIGE

Pour la première fois, cet hiver, la neige est tombée, vendredi matin, sur Cahors et la région quercynoise.

C'est vers 7 heures environ que les premiers flocons apparurent, mais jusqu'à 9 heures ils tombèrent en grande abondance.

Les toits des maisons, les jardins, les rues de la ville étaient recouverts d'une épaisse couche blanche, et la circulation en bien des quartiers n'était pas des plus agréables, d'autant plus que soufflait, également, un vent vif et très froid.

Mais, vers 9 h. 1/2, les flocons cessèrent de tomber et le soleil fit son apparition.

Il y avait longtemps que la neige n'était pas tombée aussi abondamment sur Cahors.

Naissance

Nous apprenons avec un vif plaisir que Mme et M. Alquié, percepteur à Martel, viennent d'être les heureux papa et maman d'une superbe fillette, qui a été prénommée Anne-Marie.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Gendarmerie

MM. Sourgnes, Touya, élèves-officiers qui ont satisfait aux examens de fin de cours de l'Ecole militaire de l'infanterie et des chars d'assaut, sont nommés, dans la gendarmerie, au grade de sous-lieutenant, et affectés à la 17e légion.

Chute de moto

Une moto, conduite par M. Pélaprat, qui suivait la route de Combe-Nègre (commune de Bouziès-Haut), par suite du mauvais état de la route, a dérapé.

M. Pélaprat a été projeté sur le sol et a reçu des contusions à une épaule. Il a reçu les soins nécessités par son état qui est, toutefois, sans gravité.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Faro (Jean-Baptiste), métayer, né le 25 septembre 1888. à Vinovo (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Catherine, née le 5 juillet 1921, à Turin (Italie) ; 2° Mario, né le 5 juin 1929, à Bélaye (Lot) et Audisio (Dominica), sa femme, née le 2 octobre 1890, à Marcello (Italie) demeurant à Prayssac (Lot).

PALAIS DES FETES

Samedi 30, dimanche 31, en soirée à 20 h. 45.

Dimanche, matinée à 15 h.

Micheline Cheirel. Mona Goya, René Lefèvre dans le plus grand film de la saison

FEUX DE JOIE

avec le célèbre Orchestre Ray Ventura et ses collégiens.

Actualités mondiales de la semaine, dessins animés en couleurs.

⁂

Lundi 1er janvier, en matinée et soirée, Annabella, Tyrone Power dans un film grandiose.

SUEZ

« Telle œuvre... tel film ». En complément : *Moto sur le Ring. Actualités mondiales* de la semaine.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Arrondissement de Cahors

Vire

Poste rurale. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite des démarches faites par M. le Dr Rouma, notre dévoué conseiller général, le départ de Puy-l'Evêque de la voiture assurant le circuit de la poste rurale a été avancé d'une demi-heure (8 h. 30 au lieu de 9 h.). Cette décision a été bien accueillie dans nos campagnes où l'arrivée du courrier postal est attendu dans les circonstances actuelles avec impatience. Nous adressons nos remerciements au Dr Rouma.

Nécrologie. — Jeudi matin ont eu lieu à Vire, avec le concours d'une grande affluence de parents et d'amis venus de tous les villages de la commune et des communes voisines, les obsèques de Mme Vve Irma Dumeaux, de Bru, décédée à l'âge de 73 ans après une courte maladie.

La défunte, qui était une femme de bien, ne laisse que des regrets unanimes. Elle était la mère de notre ami, Armand Dumeaux, conseiller municipal, président de la Mutuelle-Bétail.

Nous le prions ainsi que sa famille d'agréer dans cette circonstance nos vives condoléances. — D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

A l'école maternelle. — Le goûter traditionnel de l'école maternelle a eu lieu dimanche après-midi. Une ample distribution de gâteaux a été faite, à laquelle nos petits bambins ont fait un honneur mérité.

En raison des circonstances, la cérémonie de l'arbre de Noël n'a pas eu lieu. Malgré tout, grâce à la générosité de personnes qui désirent garder l'anonymat, une belle distribution de bonbons et de jouets a été faite.

Le goûter et la distribution ont eu lieu sous la présidence de Mme l'Inspectrice primaire, assistée de Mme Lemosy, Directrice, et ses dévouées collaboratrices.

Au nom des heureux bénéficiaires, nous leur adressons de bien sincères remerciements.

Naissances. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance de quatre nouveau-nés. Ce sont : Moriot Fernand-Antoine ; Buze Gérard-Fernand ; Magny Monique-Jeanne; Bonnet Michelle-Françoise.

Nos meilleurs vœux aux bébés et nos sincères félicitations aux familles.

Mariage. — Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M. Roquefeuil Emile, négociant à Paris, avec Mlle Elina Roumégoux, de Figeac. Sincères félicitations.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de M. René Boyer, négociant, rue Emile-Zola, âgé de 72 ans. M. Boyer avait largement contribué à la fondation du Sport-Boule, dont il était un ardent animateur.

A sa veuve, et aux autres membres de sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

L'œuvre du Comité d'Entr'aide de Figeac. — Le Comité des Œuvres de Soulagement des Souffrances de la Guerre, ou Comité d'Entr'aide de Figeac, a pu réaliser l'œuvre du Colis de Noël au Soldat. Aidé par le dévouement des quêteuses, le labeur des dames qui ont consenti, après avoir fait la tournée des quêtes, à préparer les colis, aidé aussi par la générosité de la population, les fonds en espèces, les apports en nature de toute sorte, il a pu assurer l'envoi de 400 colis. Il avait été décidé que l'envoi n'était pas un secours, mais un hommage, une marque de sympathie, pour tous ceux qui souffrent de la guerre et qui ressentent douloureusement l'épreuve du danger, des intempéries, des séparations. C'est ainsi que tous les mobilisés, dont l'adresse a été donnée au Comité avant le 24 décembre, ont reçu un colis qui a été composé pour tous de provisions de bouche, chocolat, pâté, fruits secs, de menus articles d'agrément tels que cigares et cigarettes, papier à lettre, et complété par des lainages pour les combattants dont les ressources sont moindres ou plus particulièrement exposés aux dangers et aux intempéries. Tous les mobilisés dont l'adresse a été connue à temps, ayant un secteur postal, ont reçu un envoi de Noël. Le but de l'œuvre est de confondre tous ceux qui souffrent de la guerre dans un rassemblement fraternel, le colis ne valant pas surtout par son importance mais bien par le sentiment de sympathie, de gratitude, d'entr'aide qui en inspire l'envoi. Le Comité a réalisé, en l'élargissant, et nous l'en félicitons, le projet recommandé à l'opinion publique par la voix des annonces et des journaux. Il n'a pu le faire que grâce au dévouement des concours qui se sont prodigués et à la générosité de la population.

Cajarc

Accident. — M. Pallès, menuisier, en mettant un moteur en marche, a eu un bras fracturé par suite d'un retour de manivelle.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Dernière heure

COMMUNIQUÉ 29 DÉCEMBRE (soir)

Reprise de l'activité aérienne.

Quelques actions de nos éléments avancés.

Dans les Vosges, un détachement de reconnaissance a surpris une patrouille ennemie et fait des prisonniers.

Tous les hommes des Pays-Bas de dix-huit à soixante ans sont soumis à la réquisition

Suivant une ordonnance du commandant en chef des armées de terre et de mer hollandais, tous les habitants mâles des Pays-Bas, âgés de 18 à 59 ans, sont soumis aux réquisitions des autorités militaires pour tous les travaux que celles-ci jugeront nécessaires d'effectuer pour la défense du pays.

La Grande-Bretagne va instituer la préparation militaire

Selon les échos unanimes de la presse anglaise, le gouvernement britannique examine actuellement un projet de préparation militaire pour les jeunes gens, de 17 à 20 ans. Cette préparation comprendrait un entraînement physique et un enseignement technique.

Un navire de guerre anglais attaqué par un sous-marin allemand

L'amirauté britannique annonce qu'un navire de guerre anglais a été attaqué par un sous-marin allemand.

Il a subi quelques dégâts et trois hommes ont été tués.

La « Press Association » signale que le bâtiment de ligne non désigné, annoncé comme touché par une torpille est un navire de la classe « Queen Elizabeth ».

Ce bâtiment est demeuré en bon état de navigabilité et poursuit sa route.

L'Allemagne enverrait des instructeurs à l'armée soviétique

Le seul remède qui s'imposerait d'après Berlin serait de porter secours au « malheureux allié ». Sous quelle forme ? D'abord, suivant les renseignements parvenus d'outre-Rhin, en expédiant aux légions de Staline les techniciens et les stratèges qui paraissent leur faire défaut.

LE SÉISME D'ANATOLIE
Désastre national pour la Turquie

Les dernières nouvelles démontrent que le tremblement de terre d'Anatolie centrale et orientale a été malheureusement une très grande catastrophe.

Le nombre des tués et des blessés n'est pas encore déterminé de façon précise, mais il dépasse certainement quelques dizaines de mille.

Le reste de la population est sans abri, sans soutien, sans nourriture, exposé à toutes les rigueurs d'un hiver particulièrement rude dans ces parages où le thermomètre baisse fréquemment jusqu'à — 30.

⁂

L'épicentre du cataclysme paraît être Erzincan, vieille ville détruite déjà en 1784 par un séisme et qui a été, cette fois, complètement rasée à nouveau.

Dans cette ville de 10.000 habitants, il n'y a plus aucune maison debout, sauf une grande caserne.

La majeure partie des habitants ont été tués ou blessés par suite de l'heure tardive à laquelle se produisit le séisme et qui trouva tous les habitants au lit.

1.500 *morts à Zara*

La petite ville de Zara a également beaucoup souffert.

Mille maisons ont été détruites et l'on compte 1.500 morts.

Le séisme a fait aussi des ravages à Hafik, Baybourg, Suchenri, Charkiohla, Kouyduhisa, Terdjan, Trabzon, Vakfikebkrmatchka et Kirasoun.

⁂

Le gouvernement a pris immédiatement des mesures énergiques pour venir en aide aux sinistrés.

Un Comité national s'est formé sous la présidence de M. Randa.

Le président de la grande Assemblée est chargé de recueillir les aides et les subsides de tous et de diriger tous les moyens de secours.

Les ministres de l'intérieur et de la santé sont partis pour Erzincan.

Plusieurs équipes de secours ont été dirigées sur les lieux aussi bien d'Ankara que des villages avoisinants.

Il est impossible d'estimer le nombre des sans-abri mais tout laisse craindre que la plupart des habitants de ces villages, soit des centaines de milliers de gens, ne soient dans ce cas par un hiver très dur et alors que la neige tombe en abondance.

Le matériel de guerre pour les alliés s'accumule à New-York

Les docks sont littéralement remplis de matériel de guerre et de provisions d'une valeur totale de 900 millions de francs, commandés par les alliés et attendent les navires qui doivent les transporter en France.

Arrondissement de Gourdon

Gignac

Démobilisés. — L'application des dispositions relatives aux vieilles classes ou aux affectés spéciaux a ramené dans nos murs les mobilisés dont les noms suivent :

Delbreil Frédéric, à La Tounissade ; Dufaut Auguste, à Saint-Bonnet ; Faurel Marcel, à Gignac ; Maury Prosper, à Gignac ; Seignard Firmin, à Tessillac ; Vergnes Raymond, à Vielfour.

Etat civil du mois de décembre. — Naissance : Marie Delpy, à Montagnac.

Décès : Marie Delpy, à Montagnac ; Françoise Peyroux, au bourg de Gignac ; Marie Vergne, veuve Dufaut, au Puy-du-Masset.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Albert Gau, le distingué propriétaire du Clos, près Salviac, Inspecteur à la Société Nationale des Chemins de Fer à Paris, vient d'être nommé Inspecteur divisionnaire à l'ancien réseau du P.-L.-M.

Il est également chargé de l'instruction de tout le personnel. Nos sincères félicitations.

Accident de bicyclette. — Notre concitoyen, M. Victor Florenty, propriétaire à Boulegan, près Salviac, mobilisé à Toulouse, a fait une chute de bicyclette à la hauteur du village de Danton et s'est fracturé le bras droit.

Après avoir donné ses soins au blessé, M. le Dr Cambornac l'a dirigé sur l'hôpital de Cahors, où la réduction du membre a été opérée.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une grosse fillette, qui a été prénommée Anne-Marie, chez les époux Alquié-Menjon, ancien percepteur à Salviac. Tous nos compliments aux heureux parents.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

Dimanche 31 décembre, au terrain de l'Ile, le public cadurcien est convié à assister au derby de la ville de Cahors, mettant aux prises, pour la 4e fois, le Stade Cadurcien (1 et 2) et les J.C. (1 et 2). Au cours des précédentes rencontres, le S.C. est sorti vainqueur, à deux reprises, par des scores écrasants pour les J.C. ; mais, au dernier match, ceux-ci réussirent le match nul. Qui gagnera dimanche ? Tout pronostic est hasardeux. Souhaitons simplement que le meilleur gagne et que la partie soit correctement disputée. Rendez-vous donc pour le 31 décembre, au Stade Lucien-Desprat. Coups d'envoi à 13 heures 30 précises.

REMERCIEMENTS

Madame Jean CHASTANET et ses enfants ; Madame et Monsieur Jean ESCALIÉ et leur fille ; Madame et Monsieur BÉLIBEN et leurs enfants.

Les familles CHASTANET, DESCHAMPS, ARNAL, LACHÈZE, LASFARGUES, BÉLIBEN Eugène, BÉLIBEN Charles, GIBERT, VINCENT, GARROUSTE, CARRIÈRE, CÉLARIÉ et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean CHASTANET

Marchand de bois
Conseiller municipal de Cahors

MESDAMES, pour vos fourrures

adressez-vous à une maison de confiance :

Jane-Georgette HERBEIL

3, rue Maréchal-Joffre, Cahors

SUCC^r de BESOMBES-ARNOUIL

GRAND CHOIX DE FOURRURES

à qualité égale, prix sans concurrence

Tannage, teinture, lustrage, montage

TOUTES REPARATIONS DE FOURRURES

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison **A. POUZERGUES,** 2 *bis*, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

ON DEMANDE Coiffeuse sachant faire schampoings et désirant se perfectionner. Maison Popovitch, Cahors.

Déménagements

FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES

P. NOYER

5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

AVIS DE DECES

Le Lieutenant-Colonel SOUCARRE, officier de la Légion d'honneur et Madame SOUCARRE ; Madame Odette DELPOUGET et Monsieur Lucien DELPOUGET, Inspecteur des Contributions Directes ; les familles GABARRE, FAURE, GARDES, TEUILÈRE, MAULVAULT, DELPOUGET ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve M. RUFFIE

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée le 29 décembre 1939, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation provisoire, en attendant son transfert à Miglos (Ariège), aura lieu à Cahors le dimanche 31 décembre 1939, à 14 heures 30.

Réunion à la maison mortuaire, 18, rue des Jacobins (faubourg Cabessut).

Pour la rapidité de vos colis, les Services Rapides Artigalas desservent chaque jour à domicile

CAHORS, 111, bd Gambetta. Tél. 47.
PARIS, 101, Quai de la Gare. Halle 11. Tél. Gob. 79.84.
TOULOUSE et le SUD-OUEST, 1, rue d'Aubuisson. Tél. 212.88, et gare Matabiau, Halle D. Tél. 231.50.

Cabinet Immobilier

(20e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT
toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

VENDRE — ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS
COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

UNIQUEMENT DU COURTAGE

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 12

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Elle rit, parce qu'il ne l'appelait plus lady, mais madame, et parce que tout, dans son attitude et le choix de ses mots lui semblait entièrement original.

— Un très court temps de votre vie, en tout cas, dit-elle, car vous voilà déjà en Nouvelle-Orléans. J'aurais pensé que vous resteriez des semaines à New-York, puisque vous y veniez de si loin. J'ai vu, dans les journaux en question, que vous habitiez la Californie.

— J'habite, en effet, Bakerfield, en Californie.

— Des amis très chers m'ont souvent parlé de votre pays avec amour, dit-elle, ne précisant pas qu'il s'agissait de son père dont certainement il devait connaître le nom.

Elle ne dit pas non plus qu'elle-même était en route pour la Californie, mais tout naturellement il pouvait le deviner en la rencontrant à New-York, puis à la Nouvelle-Orléans, pour peu qu'il fût curieux de ses mouvements.

— J'avais, en effet, l'intention de rester quelque temps, mais... eh ! bien, peut-être ai-je eu le mal du pays, mais j'ai comme une hâte de rentrer chez moi.

— Quelle originale coïncidence de nous rencontrer de nouveau ici ? remarqua Angèle pensant tout haut.

— Oui, dit-il, en détournant les yeux, car il avait aidé la coïncidence. Il était si visiblement intéressé par les dessins du tapis qu'il ne releva la tête que pour dire :

— Puisque le hasard me favorise une fois encore, Madame, je serais heureux, si vous me permettiez de m'occuper de votre sac. Pouvez-vous me dire exactement où et comment vous l'avez perdu ?

Angèle secoua la tête.

— Vous n'allez pas perdre tout votre temps avec la police, ici comme à New-York !

— Cela m'intéresserait plus que n'importe quelle occupation, j'adore jouer les détectives, c'est une vocation, affirma-t-il avec conviction. Je serais vraiment déçu si vous ne me donnez pas l'occasion de vous servir de cette façon.

— Est-ce bien vrai ?... demanda Angèle hésitante, mais elle commença aussitôt le récit de sa matinée.

— Tout votre argent et votre carnet de chèques ! s'exclama-t-il horrifié.

— Oui. J'ai télégraphié d'arrêter le paiement des chèques. Mais c'est un ennui... Et puis, j'aimais beaucoup mon petit sac... D'autre part, j'avais cinq cents dollars dans ma bourse et maintenant je n'ai plus rien et je dois attendre la réponse de ma Banque pour continuer mon voyage.

— Et vous vouliez partir tout de suite ?

— Oui... demain. Toutefois, je n'ai aucune raison qui me presse de partir.

— Votre bon plaisir suffit, dit-il avec conviction. Mais... je pense une chose.

— Mon nom, demanda-t-elle en riant. Je suis Mrs May.

— Je le savais... et si vous me le permettez, je vous appellerai ainsi comme si j'étais vraiment une vieille connaissance pour vous.

— Naturellement. Pourquoi pas ?

— Bon ! Parce que, voyez-vous, expliqua-t-il avec une franchise sympathique, ce que je sais des usages de la bonne société et des façons de parler aux « ladies » tiendrait dans un livre beaucoup plus petit que la Bible ! Et je ne voudrais pour rien au monde me montrer incorrect envers vous.

Angèle rit, conquise par cet aveu et aussi par la distinction naturelle de celui qui le faisait.

— Vous êtes trop modeste, dit-elle gentiment, je sais par expérience que vous agissez toujours au mieux.

« Très peu de « mondains » auraient su, aussi bien que vous, tirer le meilleur du pire, l'autre nuit, comme vous l'avez fait.

— Vous êtes très bonne, voilà la vérité ; mais... je me demande s'il serait très inconvenant de vous demander la permission de vous prêter l'argent que vous avez perdu ?

« De cette façon, ajouta-t-il très vite, vous ne seriez pas obligée de renoncer à votre voyage. Vous me renverriez la somme prêtée dès que vous auriez reçu l'envoi de votre banquier.

— Merci mille fois, Monsieur Hilliard, mais il n'y a aucune importance à ce que je retarde mon voyage de quelques jours et je ne voudrais pas...

Elle s'arrêta, tant l'expression de son interlocuteur marquait de déception et même de chagrin.

Elle eut peur de le froisser.

Elle venait de dire qu'il était un homme dont les instincts étaient toujours justes et elle l'avait sincèrement pensé. Elle savait, bien qu'elle ne connût pas grand'chose des hommes en ayant peu fréquenté dans sa vie de recluse, que celui-ci avait une nature de gentilhomme, quelle que fût, par ailleurs, sa naissance. Il l'avait prouvé déjà et elle serait vraiment sotte de le blesser dans ses sentiments après ce qu'il avait déjà fait pour elle.

— Je vous demande pardon si j'ai fait une proposition que je ne devais pas faire, disait-il s'excusant, je ne croyais pas... Mais j'ai dû vous présenter la chose de mauvaise façon, car rien n'est usage courant : Vous désirez partir, vous n'avez pas encore reçu vos fonds et je sais que votre banque ne vous les enverra pas par télégramme, et cela peut vous retarder beaucoup...

— Réellement, je n'aime pas beaucoup attendre quand j'ai décidé de faire une chose, avoua la jeune femme, et ma banque est, en effet, bien éloignée de la Nouvelle-Orléans. Vous êtes très bon, reprit-elle après une légère hésitation, et j'accepte votre proposition, si cela ne vous gêne vraiment pas, mais à une condition : vous me laisserez vous donner toutes les garanties...

— Cela me peinerait et me semble parfaitement inutile ! se récria-t-il, mais j'aimerais encore mieux accepter que de vous voir refuser mon offre.

— Je pense pouvoir vous retourner la somme dans quelques jours. Restez-vous ici ? demanda-t-elle, ne sachant pas comment traiter la question puisque cela blessait les sentiments de ce singulier et si complaisant sauvage.

Le visage de Nick Hilliard témoigna de son embarras.

— A moins que je puisse vous servir, je n'ai pas l'intention de m'attarder à la Nouvelle-Orléans.

— Mais vous venez seulement d'arriver ?

— Oui... Mais j'ai vraiment le mal du pays par moment. Je pense que j'appartiens à la catégorie des « sans repos » quand ils sont hors de chez eux.

« La Californie est mon pays, ajouta-t-il, ou plus exactement mon pays d'élection.

— Moi aussi ! faillit s'écrier Angèle, mais cela eût nécessité des explications et elle n'en voulait pas donner.

— En ce cas, il faut vous résigner à accepter des garanties, dit-elle simplement. Je me demande seulement lesquelles...

« Comme je vous l'ai dit, j'ai placé la plupart de mes bijoux à New-York pour qu'ils me soient envoyés seulement quand j'aurai fixé ma résidence. Cependant j'ai gardé une miniature que je n'aurais pas aimé laisser en gage à des fournisseurs ou aux gens de l'hôtel, mais je vous la confierai très volontiers, du moins le cadre en diamant. J'ai toujours porté cette miniature sur moi. Je la garderai et vous donnerai seulement le cadre.

Nick de nouveau regarda le tableau avec une attention exagérée. Il avait peur qu'elle lût sur son visage et ne le voulait à aucun prix.

— Ce doit être la miniature de son mari mort, pensa-t-il, elle doit l'aimer encore puisqu'elle porte toujours son portrait sur elle. Et la chose lui paraissait parfaitement pénible.

— Très bien, Madame, dit-il simplement, puisque vous n'acceptez pas mon point de vue, je me soumets au vôtre, il sera fait selon votre désir.

(*A suivre*).